



Réponses aux questions écrites à l'Assemblée Générale du 29 mai 2018

Paris, le 29 mai 2018

1) Pourquoi préférez-vous l'option d'intégrer un partenaire directement à la filiale Bewell SAS France plutôt que dans Visiomed ?

Toutes les options peuvent être ouvertes. Ce sont les partenaires qui font le choix de rentrer dans une société cotée regroupant l'ensemble ou dans une entité dédiée à un seul métier.

2) Comptez-vous lors de cette opération d'entrée d'un/plusieurs partenaires vous attribuer également un pourcentage comme vous l'aviez fait avec Bewell US ?

Nous avons communiqué à ce sujet en février dernier.

3) L'entrée du/des partenaires a-t-il pour objectif la fin du deal Hudson et la non utilisation des 2 dernières tranches ? Dans une interview, M Sebban indiquait que l'entrée du partenaire allait permettre d'éviter la dilution des actionnaires, mais si le deal Hudson est maintenu c'est la double peine, non seulement ce sera toujours la dilution de l'actionnaire d'un côté et en plus Visiomed ne possédera plus qu'une partie de Bewell SaS France.

Ceci dépend de la valorisation que pourraient offrir les partenaires.

4) Trouvez-vous normal que le salaire des seules 5 personnes les mieux rémunérées représente plus de 10% du CA annuel ?

Dans une entreprise dont le chiffre d'affaires démarre, ce qui est le cas de la santé connectée, ces rémunérations ne doivent en aucun cas être comparées au chiffre d'affaires.

5) Où sont passés (dans le détail) les 20M€ d'euros levés en 2017 et qui ont généré un seul million de CA additionnel ?

Nous avons communiqué sur les grandes lignes (renforcement du personnel, environ 40 personnes sont dédiées à cette activité, création de filiales, coûts des enregistrements, certifications et agréments dans différents pays, dépôts des protections des marques, modèles et brevets, etc.)



6) Trouvez-vous normal d'avoir octroyé 12M€ de BSA gratuits aux dirigeants lorsque vous en proposez seulement 5M€ pour l'ensemble des actionnaires dont 3.5M€ hypothétique ?

Il n'a pas été attribué de BSA gratuits aux dirigeants, contrairement à l'ensemble des actionnaires. Les BSA attribués sont payants.

7) Vous annoncez dans votre communication, après le salon de pharmagoraplus, que le Visiocheck a fait le plein de commandes, combien de commandes fermes ont été passées ?

Nous avons communiqué que la station de téléconsultation VisioCheck® avait remporté un franc succès lors du salon PharmagoraPlus. Pour le moment, nous ne communiquons pas sur ces chiffres, mais cela viendra en temps voulu.

8) Comptez-vous baisser vos salaires et tailler dans les dépenses afin de diminuer les pertes en attendant de générer enfin du CA ?

Des mesures seront annoncées dans le plan qui sera présenté d'ici le 15 juillet.

9) Quid du partenariat Huawei ? Qu'apporte-t-il a Visiomed ? quelles retombées financières possibles ?

Un point de mise en perspective de tous ces partenariats sera fait dans les semaines à venir.

10) Quid du partenariat Cegedim ? Qu'apporte-t-il a Visiomed ? quelles retombées financières possibles ?

Un point de mise en perspective de tous ces partenariats sera fait dans les semaines à venir.

11) Quid du partenariat Docapost ? Qu'apporte-t-il a Visiomed ? quelles retombées financières possibles ?

Un point de mise en perspective de tous ces partenariats sera fait dans les semaines à venir.

12) Lors de la précédente AG de 2017, M Sebban a indiqué que le partenariat Medpod débuterait janvier 2018 ? Qu'en est-il ? quelle est la date effective ?

Notre partenaire ne communique pas sur ce sujet.

13) Lors de la précédente AG de 2017, M Sebban avait évoqué la mise en place d'un comité d'actionnaires afin de faciliter la communication, les échanges et remontées d'informations, visiblement ça n'a pas été la priorité de la direction et aucune nouvelle de ce côté-là, où en sommes-nous ?

Nous communiquons de façon très régulière sur nos avancées et continuerons à le faire, peut-être sous des formes différentes. Nous jugeons difficile de mettre en place ce Comité du fait du très grand nombre d'actionnaires (près de 5 000) tout en maintenant l'égalité d'accès à l'information pour tous.

À propos de VISIOMED GROUP

Fondé en 2007 par Eric SEBBAN, VISIOMED GROUP développe et commercialise des produits et des services de santé innovants centrés sur les usages au service de la prévention et du bien-être, de l'autodiagnostic médical et de l'accompagnement des malades chroniques. Sa mission : mettre l'innovation au service de la santé de tous, en partant des besoins de chacun.

VISIOMED GROUP est notamment l'inventeur du ThermoFlash®, 1^{er} thermomètre médical à infrarouge sans contact qui a été adopté dans le monde entier. En 2014, VISIOMED GROUP est devenu le 1^{er} laboratoire d'électronique médicale à pénétrer le marché à très fort potentiel de l'Internet des Objets (IoT) en lançant une gamme unique d'objets de santé connectés sous la marque BewellConnect®.

BewellConnect® concentre aujourd'hui tous les savoir-faire de VISIOMED GROUP en matière d'e-santé pour le grand public comme pour les acteurs du monde de la santé grâce à des dispositifs médicaux connectés certifiés, une plateforme d'interprétation médicale et des solutions de télémédecine avancées.

Basé à Paris et Boston, VISIOMED GROUP s'appuie sur une équipe de 115 collaborateurs. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 10 M€ en 2017. Ses produits sont distribués dans 35 pays. Lauréat du Pass French Tech 2016/2017 et membre de la FrenchTech, VISIOMED GROUP est qualifié « entreprise innovante » par Bpifrance et coté sur Euronext Growth (ALVMG). Ses solutions ont été récompensées par de nombreux prix. En 2016, l'entreprise remportait les ScaleUpAwards organisés par KPMG et CroissancePlus.

Plus d'informations sur www.visiomed-lab.com et www.bewell-connect.com





CONTACTS

ACTUS finance & communication

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

visiomed@actus.fr

Alexandra PRISA

aprisa@actus.fr

Relations Investisseurs

01 53 67 36 78

Relations Presse financière

01 53 67 36 90

© Visiomed Group SA 05/2018. Les marques citées sont la propriété de leurs auteurs respectifs. Reproduction interdite même partielle sans autorisation préalable.



L'électronique médicale nouvelle génération